

DEPARTEMENT DE LA MANCHE

Arrondissement de SAINT LO

VILLEDIEU INTERCOM

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 18 octobre 2018

Date de convocation : 11 octobre 2018

Nombre de conseillers : En exercice : 55 Présents : 40 Votants : 46

Certifié exécutoire compte tenu de :

- L'affichage en mairies et à Villedieu Intercom du 26.10.2018 au 26.11.2018
- La notification faite le 26.10.2018

L'an deux mille dix-huit le 18 octobre, à vingt heures trente, le conseil de Villedieu Intercom s'est rassemblé à la maison des services de Villedieu-les-Poêles, sur la convocation de Monsieur Charly VARIN, Président.

### Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Michel ALIX, Régis BARBIER, Philippe BAS, Daniel BIDE, Véronique BOURDIN, Marcel BOURDON, Marc BRIENS, Françoise CAHU, Loïc CHAUVET, Charlie COCHARD, Emile CONSTANT, Monique COYAC, Michel DELABROISE, Brigitte DESDEVICES, Léon DOLLEY, Gilbert FONTENAY, Régis HEREL, Liliane JAMARD, Freddy LAUBEL, Marie-Odile LAURANSON, Claude LÉBOUVIER, Daniel LÉBOUVIER, Yves LECOURT, Philippe LEMAITRE, Jean-Paul LEMAZURIER, Martine LEMOINE, Frédéric LEMONNIER, Daniel LETONDEUR, Daniel MACE, Pierre MANSON, Françoise MAUDUIT, Michel MAUDUIT, Marie-Andrée MORIN, Patrick ORANGE, Marie-Claude PLESSIS, Yves THEBAULT, Charly VARIN, Jean-Pierre VAVASSEUR, Daniel VESVAL, Dominique ZALINSKI.

### Etaient absents excusés :

Myriam BARBE, Ludovic BLIN, Christophe CHAUMONT, Christophe DELAUNAY, Marie-Angèle DEVILLE, Stéphane HARIVEL, Francis LANGELIER, Michel LEBEDEL, Jacques LETOURNEUR, Michel LHULLIER, Christine LUCAS-DZEN, Monique NEHOU, Thierry POIRIER, Stéphane PRIMOS, Pascal RENOUF.

### Était absent représenté :

### Procurations :

- Christophe DELAUNAY donne procuration à Véronique BOURDIN
- Marie-Angèle DEVILLE donne procuration à Brigitte DESDEVICES
- Francis LANGELIER donne procuration à Philippe LEMAITRE
- Jacques LETOURNEUR donne procuration à Yves THEBAULT
- Christine LUCAS DZEN donne procuration à Marie-Odile LAURANSON
- Thierry POIRIER donne procuration à Frédéric LEMONNIER

Secrétaire de séance : Philippe BAS

Délibération n° 2018-168

Prescription de la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Percy-en-Normandie – modification de la délibération n°2018-140

Rapporteur : Jean-Pierre VAVASSEUR

Vu, la délibération du conseil communautaire de Villedieu Intercom n°2018-140, du 28 juin 2018 modifiée par la présente délibération,

Vu, le courrier de la préfecture du 16 juillet 2018 demandant de corriger l'erreur matérielle contenu dans la délibération n°2018-140 du 28 juin 2018,

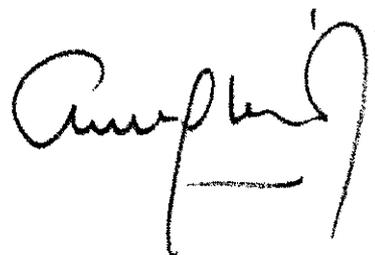
La délibération n°2018-140 du 28 juin 2018 faisait référence dans ses visas et son dispositif à l'article L153-11 du code de l'urbanisme alors que ce sont les articles L 153-31 à L153-35 qu'il convient de viser. Par courrier du 16 juillet 2018 la Préfecture à inviter le conseil à corriger cette erreur matérielle par délibération modificative.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **Modifie** la délibération du 28 juin 2018, n°2018-140, en ce qu'elle faisait référence dans ses visas et son dispositif à l'article L153-11 du code de l'urbanisme alors que ce sont les articles L 153-31 à L153-35 qu'il convient de viser.
- **Modifie** le visa et le dispositif de la délibération n°2018-140 du 28 juin 2018 en remplaçant les références à l'article « L153-11 » par la référence aux articles « L153-31 à L153-35 ».

Suivent les signatures pour copie conforme,

Le Président,



Charly VARIN